Territoriaux 91

Groupement Départemental
Force Ouvrière des Services Publics et de Santé
de l'Essonne
Branche Services Publics

Mars-10

MANAGEMENT AUTORITARISTE et SELECTIF A LINAS

La politique des ressources humaines d'une collectivité est définie par l'autorité territoriale en l'occurrence le Maire, chef du personnel communal (Pouvoir propre).

A la mairie de Linas c'est l'élue chargée du personnel qui a ce pouvoir.
Elle déplace donc les agents d'un service à l'autre sans se soucier de la qualité du service rendu à la population.

Nous ne pouvons pas accepter que cette situation perdure.

Les agents de la commune ne sont pas des pions sur un échiquier.

Cette élue devrait savoir qu'un agent mal positionné ne peut qu'être mal à l'aise dans ses fonctions et son quotidien, ce qui nuit à son bien être personnel et par conséquent à la qualité de son travail.

Une politique des ressources humaines se mène dans le dialogue et la concertation.

Une dégradation progressive et « sournoise » s'est mise en marche envers la halte-garderie.
Pourquoi mettre en péril la seule structure d'accueil de la petite enfance de la ville de Linas ?
Une structure qui existe depuis 1986 dont les effectifs enfants ont toujours été optimisés.
Une structure dont le personnel a toujours été diplômé contribuant à l'amélioration de l'accueil du jeune enfant dans la commune.

Aujourd'hui la décision de fermeture est amorcée.
Un agent spécialisé et diplômé en petite enfance est muté dans un autre service engendrant le fait que les familles fréquentant la structure ne seront plus accueillies par une équipe référente.

L'accompagnement familial dont les bébés et les couples linois ont pu bénéficier depuis l'ouverture de ce service va disparaître dans les mois à venir.

Dernièrement l'élue réorganise des services mais pas n'importe lesquels.
Curieusement ce sont les services des responsables syndicales Force Ouvrière de la collectivité de Linas..

Ainsi la halte-garderie de Linas n'est plus ouverte que 3 jours au lieu de 4 jours !
Des informations fausses imputent cette fermeture à des absences pour motif syndical.
Pourtant ces absences sont légales et planifiées longuement à l'avance.
Les absences de la secrétaire de Force Ouvrière de Linas sont remboursées à la mairie par le centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de Versailles (comme pour les autres communes concernées).
Pourquoi ne pas remplacer la directrice avec les sommes remboursées ?
Qu'est ce qui empêche d'augmenter le temps de travail de l'autre éducatrice qui elle, n'est pas à temps complet ?

Monsieur le Maire, lorsque vous partez en voyage à l'étranger dans le cadre de vos fonctions d'élu
(vous rapportez à vos administrés de beaux oliviers), par pitié, ne laisser pas les agents et la population sous l'autorité de votre adjointe.

Monsieur le Maire, soyez un peu attentif aux problèmes que nous soulevons et retrouvons nous pour qu'enfin le service public fonctionne dans de bonnes conditions à Linas.

Groupement Départemental des Services Publics FO de l'Essonne
Tél : 06-74-51-14-57 / 06-21-13-52-84 / 06-64-10-09-86
E-mail : territoriaux91@gmail.com Site : infoterritoriauxessonne